

LIVRET PÉDAGOGIQUE LICENCE

2026-2027

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Université Jean Monnet Saint-Étienne

CAMPUS TRÉFILIERIE
Bâtiment G - 1er étage

33, rue du Onze Novembre 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél. 04 77 42 13 24 - Fax 04 77 42 13 29

www.fac-shs.univ-st-etienne.fr



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027 UFR de Sciences Humaines et Sociales



VERSION GEOGRAPHIE - SOCIOLOGIE - SCIENCE DE L'ÉDUCATION

CONTRÔLE TERMINAL - CONTRÔLE CONTINU

Septembre 2026		Octobre 2026		Novembre 2026		Décembre 2026		Janvier 2027		Février 2027		Mars 2027		Avril 2027		Mai 2027		Juin 2027		Juillet 2027		Août 2027																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
1 M	REUNION INFORMATION	1 J		1 D	FERIE	1 M	12	1 V	FERIE	1 L		1 L		1 J	12	1 S	FERIE	1 M	EXAMENS SEMESTRE IMPAIR	1 J		1 D	VACANCES D'ETE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
2 M		2 V	2 L		2 M	2 S		2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
3 J		3 S	3 M		3 J	3 D		3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M		3 V																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
4 V		4 D		4 M	8	4 V		4 L	RENTREE GEO	4 J		4 J	8	4 D		4 M		4 V	SESSION 2	4 D		4 M	VACANCES D'ETE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
5 S		5 L		5 J		5 S	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L		5 M	5 J	5 S	5 L	5 M		5 J	5 S	5 L		5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J	5 S	5 L	5 M	5 J

*Début d'année universitaire le 1 septembre 2026

semaine pédagogique semestre impair du 7 au 8 décembre (sous réserve de cours) du 7 au 11 décembre (révisions)

semaine pédagogique semestre pair du 12 au 13 avril (sous réserve de cours) du 12 au 16 (révisions)

LE DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Responsables du Département

Marie BERETTI marie.beretti@univ-st-etienne.fr

Manon PESLE manon.pesle@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 1re année

Marie BERETTI marie.beretti@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 2e année

Céline BELLEDENT celine.belledent@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 3e année

Marjolaine HARTHONG-MORIN marjolaine.harthong.morin@univ-st-etienne.fr

Responsable du master Parcours Expertise et recherche en éducation

Mabrouk NEKAA mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr

Responsable du master Parcours Conception et réalisation de dispositifs et de projets Enfance/Jeunesse

Manon PESLE manon.pesle@univ-st-etienne.fr

Responsable option Enseignement scolaire Licence :

Marie BERETTI marie.beretti@univ-st-etienne.fr

Responsable option Éducation populaire et vie associative Licence :

Raphaëlle FONTENAILLE raphaelle.fontenaille@univ-st-etienne.fr

Responsable option Éducation-santé Licence :

Mabrouk NEKAA mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Contact: ftlv-pre-vae@univ-st-etienne.fr

Responsable des Études doctorales

Philippe FORAY philippe.foray@univ-st-etienne.fr

Responsable des Relations internationales pour le Département

Marjolaine HARTHONG-MORIN marjolaine.harthong.morin@univ-st-etienne.fr

Responsable « orientation et insertion »

Manon PESLE manon.pesle@univ-st-etienne.fr

Responsable Antenne stéphanoise du laboratoire ECP

Manon PESLE manon.pesle@univ-st-etienne.fr

Responsable de l'Unité d'enseignement libre "Recherche en travail social"

Lila DROUSSENT lila.droussent@univ-st-etienne.fr

SCOLARITÉ

Nasim HAMOU 04.77.42.13.27 nasim.hamou@univ-st-etienne.fr

ENSEIGNANT·ES

Céline BELLEDENT : celine.belledent@univ-st-etienne.fr
Marie BERETTI : marie.beretti@univ-st-etienne.fr
Caroline CHAMBON : caroline.chambon@univ-st-etienne.fr
Lila DROUSSENT : lila.droussent@univ-st-etienne.fr
Yohan DUBIGEON : yohan.dubigeon@univ-st-etienne.fr
Raphaëlle FONTENAILLE : raphaelle.fontenaille@univ-st-etienne.fr
Philippe FORAY : philippe.foray@univ-st-etienne.fr
Marjolaine HARTHONG-MORIN : marjolaine.harthong.morin@univ-st-etienne.fr
Alexandra LEYRIT : alexandra.leyrit@univ-st-etienne.fr
Mabrouk NEKAA : mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr
Manon PESLE : manon.pesle@univ-st-etienne.fr
Léo VENNIN : leo.vennin@univ-st-etienne.fr

NB : Les boîtes aux lettres des enseignant·es sont situées au rez-de-chaussée du bâtiment G

Birkan ARGUN : Doctorant en histoire, personnel UJM
Yves BORNARD : Professeur des écoles, spécialisé
Jean-Marc BRUNEL : Professeur en collège/lycée
Marie-Ange CHAMBOUVET : Infirmière conseil au service de santé-élèves, DSDEN de la Loire
Amandine CHADUC : formatrice en éducation populaire (éducation par et à l'alimentation)
Émeline CHAMBERT-MEUNIER : assistante sociale
Véronique CHAPERON : Professeure des écoles
Ludovic CHAPUIS : Cadre de santé IFSI
Anne CHATAGNON : Formatrice IFSI
Yazid CHEKAROUA : Professeur de mathématiques en collège, formateur en aéronautique
Elsa CHEVRIER : Doctorante en sciences de l'éducation et de la formation
Robin CORRIOL : Professeur des écoles
Camille COURBON : Professeur de mathématiques en collège
Caroline COURBON : Formatrice en mathématiques à l'INSPE
Véronique DELOLME : Cadre de santé, formatrice IFSI
Marlène DE SAINT-JEAN : Coordinatrice enfance/jeunesse
Muriel DESCOT : Éducatrice spécialisée, formatrice
Johanna DESFILLES : Doctorante en sciences de l'éducation
Franck EMERY : Enseignant de français langue étrangère (FLE)
Élodie ESCOFFIER-MOHAMED : Professeure des écoles
Maryline GACHET : Docteure en histoire de l'éducation, enseignante en SEGPA
Claire GOURLIER : Conseillère principale d'éducation
Jeanne GUILLON : Directrice d'un centre social
Angélique IDJEDD : Coordinatrice socioculturelle
Kadir KAPLAN : Cadre de Santé
Cyprien LANNOY : Docteur en sciences de l'éducation, professeur de philosophie en lycée
Marina MELZASSARD : Conseillère principale d'éducation
Émeric MEHL : Coordinateur enfance/jeunesse
Chloé MIMAR : Doctorante en Sciences de l'éducation et de la formation
Mohamed OEMMART : Conseiller principal d'éducation
Jean PERBET : Professeur des écoles, maître formateur
Amanda ROCLE : Professeure des écoles

Brigitte ROYER : Conseillère principale d'éducation, docteure en sciences de l'éducation

Sylvie SAUVIGNET : Chargée de médiation à la Cité du Design

David SUBIT : Directeur de centres sociaux

Isabelle TISSOT : Professeure de français/lettres en collège/lycée

PRÉSENTATION DE LA LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION - PARCOURS ÉDUCATION ENSEIGNEMENT	7
Objectifs de la formation	7
INFORMATION/ORIENTATION.....	8
I. Maquette pédagogique 2026-27	9
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS.....	18
Licence 1 - Semestre 1.....	18
UE 1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX DE SPÉCIALITÉ.....	18
UE 2 - OUVERTURE AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	18
UE 3 - OUTILS ET MÉTHODES	19
Licence 1 -Semestre 2.....	20
UE1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX.....	20
UE2 – OUTILS ET LANGAGE.....	22
UE3 - DÉCOUVERTE.....	22
UE4 – CONNAISSANCE DES SECTEURS ÉDUCATIFS	23
Licence 2 - Semestre 3.....	25
UE1 - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	25
UE2 - OUTILS ET LANGAGES.....	25
UE3 - DÉCOUVERTE.....	26
UE4 – CONNAISSANCE DES SECTEURS ÉDUCATIFS	27
Licence 2 - Semestre 4.....	28
UE1 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	28
UE2 – OUTILS ET LANGAGES	29
UE3 - DÉCOUVERTE.....	29
UE4 – CONNAISSANCE DES SECTEURS ÉDUCATIFS	29
Licence 3 - Semestre 5.....	30
UE1 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	30
UE2 – OUTILS ET LANGAGES	32
UE3 - DÉCOUVERTE.....	34
UE4 – PARCOURS DE PRÉPROFESSIONALISATION	34
Licence 3 - Semestre 6.....	35
UE1 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	35
UE 2 – OUTILS ET LANGAGE.....	37

UE 3 - PRÉ-PROFESSIONNALISATION (POURSUITE DU SEMESTRE 5).....	37
II. Stages	38
III. CONSIGNES POUR LES TRAVAUX A RENDRE	39
IV. Assiduité aux cours	42
CHARTRE ETHIQUE DU DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION.....	43
1. Échanges par e-mail.....	43
2. Les enseignements	44

PRÉSENTATION DE LA LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION - PARCOURS ÉDUCATION ENSEIGNEMENT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence Éducation - Enseignement se veut à la fois généraliste et pré-professionnalisante

Généraliste, en ce qu'elle propose, par le biais de l'étude des phénomènes éducatifs, une initiation aux disciplines et aux domaines des sciences humaines et sociales. La dimension généraliste et pluridisciplinaire qui prévaut, en particulier en début de cursus, permet aux étudiants d'acquérir des connaissances, des modes de pensée, des méthodes de travail et de recherche spécifiques aux sciences humaines et sociales. Son caractère généraliste permet d'envisager des réorientations éventuelles, en particulier dans les autres filières de SHS.

Pré-professionnalisante, en ce qu'elle propose une découverte théorique et pratique (stages) des principaux secteurs d'activités professionnelles à dimension éducative. Ces domaines se caractérisent notamment par l'émergence de nouveaux métiers dans lesquels les pratiques d'éducation, de formation et de santé occupent une place croissante. Ils sont au nombre de trois :

- Métiers de l'enseignement scolaire,
- Métiers de la vie associative et des collectivités territoriales,
- Métiers de l'éducation liés à des enjeux de santé.

Public concerné et conditions d'admission

L'accès à la licence Sciences de l'éducation parcours éducation enseignement est ouvert à tout étudiant titulaire d'un baccalauréat, d'un DAEU. Des possibilités d'équivalence existent pour les étudiants ou pour les étudiants en reprise d'études (VAPP). Les admissions en 2^e et 3^e année sont possibles par le biais de la validation des acquis. Les admissions directes en 2^e et 3^e année sont prononcées au cas par cas par la commission pédagogique. Cette commission examine les dossiers de candidatures chaque année à la fin du mois de juin. Une certification linguistique (B2) est exigée pour l'inscription des étudiants non francophones.

Débouchés professionnels et poursuite d'études

La licence « Éducation - Enseignement » n'est pas une licence professionnelle. C'est une licence généraliste, qui dispense une formation générale dans le domaine des SHS, centrée sur les questions d'éducation et de formation. Les débouchés présentés ci-dessous supposent une poursuite d'études et/ou la réussite à des concours. Cette licence propose une découverte de domaines d'activités professionnelles. Ces domaines sont présentés dans trois parcours de pré-professionnalisation :

Parcours « Enseignement scolaire »

Professeur des écoles (PE)

Conseiller principal d'éducation (CPE)

Parcours « Éducation populaire, vie associative et collectivité territoriale »

Chargé de mission au sein des collectivités territoriales (éducation, culture, jeunesse, loisirs, social)

Métiers de l'intervention sociale et de la médiation

Responsable d'établissements à caractère éducatif et social

Animateur scolaire dans les structures de l'enfance et de la petite enfance

Parcours « Éducation et santé »

Formateur sur les problèmes de prévention et de santé en milieu scolaire

Métiers liés à la scolarisation des enfants handicapés

Métiers en lien avec l'éducation thérapeutique

Chargé de mission auprès de réseau de prévention et d'éducation (comités régionaux et départementaux, CRES et IREPS), des collectivités territoriales (réseaux ville - hôpital), d'institutions nationales et internationales de santé (Croix-Rouge, Croissant rouge, ONG...), d'entreprises publiques et privées (services de santé du travail).

INFORMATION/ORIENTATION

À partir de la L2, un cours intitulé « Projet personnel et professionnel » est adressé aux étudiants. En L3, une réunion d'information présente aux étudiants les différentes possibilités de poursuite d'études en master.

Ouverture sur les masters

- Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (MEEF), sur le site de l'INSPÉ de St-Étienne
- Master Sciences de l'éducation - parcours Expertise et recherche en éducation (à l'UJM, co-habilitation avec Lyon 2).
- Master Sciences de l'éducation - parcours Conception et réalisation de dispositifs et de projets (secteur Enfance/Jeunesse), à l'UJM
- Master Intervention et développement social
- Master Métiers de l'intervention en formation d'adultes
- Master Sciences de l'éducation et de la formation - Promotion et éducation pour la santé (Lyon 2)
- Master Éducation et santé publique (Lyon 1)

I. Maquette pédagogique 2026-27

LICENCE 1

SEMESTRE 1 INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Enseignement fondamentaux de spécialité	14	3		
Construction des savoirs <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	6	2	24	12
Enseignement de spécialité : Sciences de l'éducation <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	8	3	24	36
UE2-Ouverture aux sciences humaines et sociales	8	2		
Approches thématiques <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	24	
Découverte des méthodologies de l'enquête en SHS <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
UE3-Outils et méthodes	8	1		
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen écrit hors semaine d'examen consulter l'emploi du temps</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou oral</i>	3	1		18
PIX <i>Session 1 : en ligne</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : en ligne</i> <i>Session 2 : en ligne</i>	1	1	1	6
Méthodologie du travail universitaire <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	3	1		24
Développer ses compétences informationnelles <i>Session 1 : examen en ligne</i> <i>Session 2 : examen en ligne</i>	1	1		6
Modules Réussite étudiante	0	0		8

SEMESTRE 2 INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Enseignements fondamentaux de spécialité	9	3		
Concepts fondamentaux de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	3	1	18	
Sciences de l'éducation - Approfondissement <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	3	1	18	
Apprentissage et pédagogie <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	3	1	18	
UE2-Outils et langage	8	2		
Atelier d'écriture <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	3	3		24
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen écrit hors semaine</i> <i>d'examen consulter l'emploi du temps</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou oral</i>	3	2		18
TICE (préparation au C2I) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier</i> <i>Session 2 : oral ou dossier</i>	2	2		12
UE3-Découverte	1	1		
Connaissance des ressources culturelles locales (CRCL) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	1	1		18
UE4-Connaissance des secteurs éducatifs	12	2		
Enseignement scolaire <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	16	12
Éducation populaire, secteur associatif et collectivités territoriales <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i>	4	1	16	12
Education et santé <i>Session 1 : TD contrôle continu + oral</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : TD dossier + oral</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	16	12

LICENCE 2

SEMESTRE 3	CREDIT	COEF	CM	TD
INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS				
UE1-Sciences humaines et sociales	8	3		
Philosophie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
Sociologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
UE2-Outils et langages	7	2		
Ateliers de lecture de textes (1) articulés aux CM de l'UE1 <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	2	3		12
Méthodes des SHS : traitement de données (1) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : pratique</i>	3	2		18
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen écrit hors semaine d'examen</i> <i>consulter l'emploi du temps</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou oral</i>	2	1		18
UE3-Découverte	4	1		
Projet personnel et professionnel (PPP) <i>Session 1 : contrôle continu - dossier à rendre</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : dossier à rendre</i>	1	1		12
Handicap et société <i>Session 1 : TD contrôle continu + CM examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	2	1	14	12
Encadrement des stages	0	0	2	
Option (maths, français, travail social) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal ou dossier</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou pratique</i>	1	1		16
UE4-Connaissance des secteurs éducatifs	9	3		
Enseignement scolaire <i>Session 1 : contrôle continu (TD)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : dossier à rendre</i>	3	1	12	12
Éducation populaire, secteur associatif, collectivités territoriales <i>Session 1 : contrôle continu et épreuve terminale</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : épreuve terminale écrite</i> <i>Session 2 : Épreuve terminale écrite</i>	3	1	12	12

Éducation et santé <i>Session 1 : contrôle continu (TD oral+ dossier)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : TD oral+ dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	3	1	12	12
UE5 - Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation (1 cours au choix)	2	1		
Enseignement dispensé par la composante	2	1		20

SEMESTRE 4				
INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Sciences humaines et sociales	8	3		
Psychologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : idem.</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
Histoire de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
UE2-Outils et langages	7	2		
Ateliers de lecture de textes (2) articulés aux CM de l'UE1 <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	2	2		12
Méthodes des SHS : traitement des données (2) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : pratique</i>	3	2		18
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen écrit hors semaine</i> <i>d'examen consulter l'emploi du temps</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou oral</i>	2	1		18
UE3-Découverte	4	1		
Stage de découverte 30 h <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i>	3	1		10
Option (maths, français, travail social) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal ou dossier</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou pratique</i>	1	1		16

UE4-Connaissance des secteurs éducatifs	9	3		
Enseignement scolaire	3	1	12	12
<i>Session 1 : contrôle continu et examen terminal écrit</i>				
<i>Dispensé·e d'assiduité : examen terminal écrit</i>	3	1		
<i>Session 2 : examen terminal écrit</i>				
Éducation populaire, secteur associatif, collectivités territoriales	3	1	12	12
<i>Session 1 : contrôle continu et examen terminal écrit</i>				
<i>Dispensé·e d'assiduité : examen terminal écrit</i>				
<i>Session 2 : examen terminal écrit</i>				
Education et santé	3	1	12	12
<i>Session 1 : contrôle continu (TD oral +dossier)</i>				
<i>Dispensé(e) d'assiduité : TD oral+ dossier</i>				
<i>Session 2 : dossier</i>				
UE5-Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation (1 cours au choix)	2	1		
Enseignement dispensé par la composante	2	1		20

LICENCE 3

SEMESTRE 5 INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CRÉDITS	COEF	CM	TD
UE1-Sciences humaines et sociales	16	3		
Psychologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
Philosophie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
Histoire de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
Sociologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	
UE2-Outils et langages	6	3		
Séminaire de recherche : mémoire <i>Session 1 : note de recherche</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : note de recherche</i> <i>Session 2 : note de recherche</i>	3	4		15
Méthodologie de la recherche <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	1	2	11	
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen écrit hors semaine</i> <i>d'examen consulter l'emploi du temps</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou oral</i>	2	1		18
UE3-Découverte	2	1		
<i>Un enseignement au choix parmi les 2 :</i>				
Insertion professionnelle <i>Modalités précisées par CapAvenir à la rentrée</i>	2	1		12
Préparation Français CRPE <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	2	1	20	12
UE4-Pré-professionnalisation	4	2		
<i>Un enseignement au choix parmi les 3 :</i>				
Enseignement scolaire <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	4	1	18	

Éducation populaire, secteur associatif, collectivités territoriales <i>Session 1 : contrôle continu (TP)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	4	1	18	
Éducation santé <i>Session 1 : contrôle continu (TP dossier)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	4	1	18	
UE5-Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation <i>Un enseignement au choix parmi les 3 :</i>	2	1		
Français langue étrangère	2	1		15
Préparation CRPE mathématiques	2	1	5	18
Certificat "Recherche en travail social" 1/2 <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Pas de dispense d'assiduité</i>	2	1		15
Autre enseignement dispensé par la composante	2	1		

SEMESTRE 6		CRÉDITS	COEF	CM	TD
INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS					
UE1-Sciences humaines et sociales		12	3		
Psychologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>		3	1	14	
Apprentissage et pédagogie <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>		3	1	14	
Sociologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>		3	1	14	
Éducatons comparées <i>Session 1 : examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>		3	1	14	
UE2-Outils et langages		11	3		
Méthodologie de la recherche : mémoire <i>Session 1 : mémoire</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i>		9	5		18
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen écrit hors semaine</i> <i>d'examen consulter l'emploi du temps</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou oral</i>		2	1		18
UE3-Pré-professionnalisation (poursuite du semestre 5) STAGE 50h dans la continuité de l'option choisie dans l'UE4 au S5		5	2		
Enseignement scolaire : stage 50h <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i>		5	1		14
Éducation populaire, secteur associatif, collectivités territoriales : stage 50h <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i>		5	1		14
Éducation et santé : stage 50h <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i>		5	1		14

UE5 - Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation	2	1		
<i>Un enseignement au choix parmi les 3 :</i>				
Français langue étrangère	2	1		15
Préparation CRPE mathématiques et français	2	1	8	16
Certificat "Recherche en travail social" 2/2	2	1		5
<i>Session 1 : contrôle continu</i>				
<i>Pas de dispense d'assiduité</i>				
<i>Session 2 : pratique ou dossier</i>				
Autre enseignement dispensé par la composante	2	1		

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Licence 1 - Semestre 1

UE 1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX DE SPÉCIALITÉ

CM Construction des savoirs - Maryline GACHET

Comment se sont construites les Sciences de l'éducation dans l'histoire ? Nous remonterons à l'aube de la IIIème république, au moment où naît l'idée de créer la Science de l'éducation et nous suivrons le XXème siècle pour comprendre comment est née l'idée d'une discipline (les sciences de l'éducation) qui emprunte ses méthodes aux différentes sciences humaines. Il s'agira aussi de mieux comprendre le domaine de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation, et en particulier sa multiréférentialité et son interdisciplinarité constitutive.

Ce cours est associé aux TD, dans lesquels certaines notions, abordées dans le cours magistral, seront approfondies par l'étude de différents textes

Éléments de bibliographie :

PLAISANCE E., VERGNAUD G., *Les sciences de l'éducation*, Paris, La découverte, 2005

MIALARET G. *Sciences de l'éducation*, Paris, PUF, 2006

GAUTHERIN, J., *Une discipline pour la République, la science de l'éducation en France (1882-1914)*, Berne, Peter Lang, 2002

LAOT F., ROGERS R., *Les sciences de l'éducation : émergence d'un champ de recherche dans l'après-guerre*, Rennes, PUR, 2015.

ALBERO, B. et THIEVENAZ, J. (dir.) (2022). *Traité de méthodologie de la recherche en Sciences de l'éducation et de la formation*. Raison et Passions.

GUIBERT, P. (dir.). (2021). *Manuel de sciences de l'éducation et de la formation*. Louvain-la-Neuve: De Boeck.

MUTUALE, A. et BERGER, G. (2020). *S'engager dans la recherche en sciences humaines et sociales. Le champ de l'éducation*. ESF.

CM Enseignement de spécialité (Sciences de l'Éducation) – Lila DROUSSENT

Ce cours d'introduction aux sciences de l'éducation a pour objectif de montrer comment les champs disciplinaires constitutifs des sciences de l'éducation (histoire de l'éducation, psychologie de l'éducation, sociologie de l'éducation, éducation comparée...) permettent d'appréhender les mécanismes d'apprentissage ainsi que les processus d'éducation et d'enseignement. Ce cours sera également l'occasion d'introduire les grands enjeux qui traversent la discipline (les questions d'égalité, de santé, de numérique, etc.)

TD de spécialité : Sciences de l'Éducation

(12 séances de 3h)

L'objectif du TD est de mettre les étudiants en activité, afin de leur donner l'occasion d'initier un questionnement et une réflexion propres aux sciences de l'éducation et d'interroger « à l'extérieur » ces deux notions (apprentissage/éducation, notions entendues dans un sens très large et pas seulement dans le cadre scolaire), par le biais d'une petite enquête.

UE 2 - OUVERTURE AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Approches thématiques : Marjolaine HARTHONG-MORIN

Approche de questions d'éducation (Qu'est-ce qu'apprendre ? Grandir ? Éduquer ? Enseigner ? Qu'est-ce qu'une relation éducative ?) à travers l'analyse d'œuvres cinématographiques et de littérature jeunesse. Il s'agit de voir comment les différents champs disciplinaires des sciences de l'éducation (et plus généralement des sciences humaines) peuvent être mobilisés pour rendre compte des phénomènes étudiés.

CM Découverte des méthodes de l'enquête en SHS :

Approche qualitative (9H) : Raphaëlle FONTENAILLE

Approche quantitative (9H) : Mabrouk NEKAA

Ce cours de 18 heures sur les méthodes de l'enquête en Sciences Humaines et Sociales est conçu pour vous fournir une introduction aux différentes techniques et approches utilisées pour mener des recherches rigoureuses dans ce domaine. Vous apprendrez à formuler des questions de recherche, à concevoir des enquêtes, à collecter des données et à analyser les résultats de manière critique. Vous explorerez diverses méthodes qualitatives (9H de CM) et quantitatives (9H de CM), telles que les entretiens, les questionnaires, les observations et l'analyse de contenu.

L'objectif est de vous initier à la méthodologie de la recherche, et de vous équiper des compétences nécessaires pour réaliser des enquêtes fiables et pertinentes, essentielles pour toutes vos recherches dans les sciences de l'éducation et les autres disciplines des sciences humaines et sociales. Préparez-vous à découvrir les fondements de la recherche et à développer une compréhension des processus qui sous-tendent les études empiriques.

UE 3 - OUTILS ET MÉTHODES

Langue vivante

Voir Enseignants de langue

TICE/PIX

1H de CM en présentiel, pour présenter le fonctionnement des TICE au premier semestre, **présence obligatoire**, puis 6H de travail en ligne : des heures de permanence seront assurées pour accompagner les étudiants qui en auraient besoin (consulter l'emploi du temps).

Évaluation : évaluation en ligne

Méthodologie du travail universitaire

Les TD de méthodologie du travail universitaire ont pour objectif de préparer l'étudiant au travail universitaire et de les accompagner dans l'apprentissage du *métier d'étudiant*. Dans ce but, plusieurs points principaux seront travaillés : structurer un discours, communiquer à l'oral, organiser son travail à l'université, préparer un examen, travailler en groupe, etc.

Développer ses compétences informationnelles

1. Contexte

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Moodle de l'université

Public cible : Tous les étudiants de L1 S1

Pré-requis : Savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Moodle, savoir se connecter à sa messagerie

universitaire.

Durée totale : 4 TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2. Compétences visées par le dispositif/objectifs d'apprentissage

À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Choisir et identifier les documents utiles pour ses études
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Accéder aux livres numériques utiles pour ses études

3. Modalités du cours en ligne

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement :

Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat

Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours Une FAQ consultable sur le cours en ligne

Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

Ordinateurs fixes : dans toutes les bibliothèques de l'UJM

Prêt d'ordinateurs portables à domicile : dans toutes les bibliothèques de l'UJM

Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

4. Modalités d'évaluation

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Moodle.

À passer, en plus des exercices et du cours, en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire et par affichage)

Attention : avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr

Licence 1 -Semestre 2

UE1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Concepts fondamentaux de l'éducation : Cyprien LANNOY

Ce cours a pour objet : (a) de travailler des « concepts fondamentaux » de l'éducation traités notamment par la tradition

philosophique, (b) de commencer à acquérir des repères généraux sur certaines théories philosophiques de l'éducation, (c) de croiser ces théories avec des thèmes et débats éducatifs contemporains.

Pour ce faire, ce cours construit autour de trois chapitres (« Enfance et éducation », « Education familiale » et « Ecole et famille ») permettra d'aborder plusieurs thématiques : l'immaturité, le développement, l'enfance et l'âge adulte, la transmission, la famille, la liberté, l'école... Des textes correspondant à chacun de ces thèmes seront distribués et une lecture régulière de ces derniers sera demandée et nécessaire.

Évaluation : examen sur table

Sciences de l'éducation - Approfondissement : Marie BERETTI

Ce cours est le prolongement de l'enseignement de spécialité (Sciences de l'éducation) du premier semestre.

Une première partie du cours sera l'occasion de préciser certains aspects de l'épistémologie de la recherche en sciences humaines et sociales, et en sciences de l'éducation.

La seconde partie du cours portera sur une grande question d'éducation, et montrera comment les champs constitutifs des sciences de l'éducation (philosophie de l'éducation, histoire de l'éducation, psychologie de l'éducation, sociologie de l'éducation...) contribuent à la compréhension des faits étudiés.

Évaluation : examen sur table

Apprentissage et pédagogie : Marie BERETTI

Partant d'un éclairage sémantique des termes tels que *Pédagogie*, *Apprentissage*, *Relation éducative*, ce cours se propose d'apporter des outils de compréhension globale par une approche conceptuelle et systémique des notions mobilisées au sein du cursus de sciences de l'éducation. Cet enseignement s'attachera également à étudier quelques courants pédagogiques fondamentaux dans l'histoire de l'école, et les théories scientifiques sur lesquelles ils se fondent.

Évaluation : examen sur table

Indications bibliographiques :

Altet Marguerite, 1997, *Les pédagogies de l'apprentissage*, Paris, PUF

Bru Marc, 2006, *Les méthodes en pédagogie*, Paris, PUF

Raynal Françoise, Rieunier Alain, 2009, (1^{ère} édition : 1997) *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés*, Issy-les- Moulineaux, ESF Éditeur.

UE2 – OUTILS ET LANGAGE

Ateliers d'écriture

Ce TD vise à favoriser l'engagement des étudiants dans l'activité d'écriture, afin de les aider à améliorer leurs écrits, universitaires ou non. Au travers de mises en pratique, les objectifs de rédaction, de réécriture et de correction après relecture seront spécifiquement abordés : production d'un écrit cohérent et structuré, repérage et correction des erreurs de langue les plus fréquentes, méthodologie de l'argumentation et de la dissertation, insertion de références ou de citations, relecture efficace et amélioration du premier jet.

Un travail systématique sur la langue sera également un des objectifs du TD.

Évaluation : contrôle continu, travail sur table en TD (dispensés d'assiduité et deuxième session : écrit sur table durant les semaines d'examens).

Langue vivante

Anglais - Responsable Karine Roche

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Allemand, Italien, Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

TICE - Nasim HAMOU

Ce TD vise la maîtrise des outils et techniques informatiques nécessaires à la réussite universitaire (traitement de textes, diaporama, ENT). À l'issue de ce cours, les étudiants seront à même d'appliquer les techniques apprises afin de créer un support pédagogique complet, d'un traitement de texte dûment mis en forme à un diaporama susceptible d'être présenté à un public d'apprenants, en passant par la découverte d'un exemple de plateforme pédagogique (Moodle).

Évaluation : contrôle continu dossier à rendre / Rattrapage : oral (15 mn devant ordinateur).

UE3 - DÉCOUVERTE

Connaissance des ressources culturelles locales

Le cours de « Connaissance des ressources culturelles locales » s'inscrit dans une démarche et une exigence d'éveil à la culture, dans l'ouverture d'esprit et la curiosité. Parmi ses fonctions, il permet aux étudiants de partir à la découverte du terrain culturel de Saint-Etienne (qu'ils habitent ou découvrent complètement cette ville) et local, afin de s'enrichir personnellement, mais aussi de se construire une identité culturelle, et d'élargir leur culture artistique.

La culture, qu'est-ce que c'est ? C'est un ensemble d'éléments, selon un riche concept, mais c'est avant tout une histoire de rencontres et de curiosité. C'est un objectif de cette UE, que de désacraliser la machine culturelle, qu'elle soit institutionnelle ou alternative, et d'en découvrir des codes de fonctionnement.

Fréquenter des espaces culturels, se construire une programmation personnelle, aller à la découverte des lieux, des coulisses, des personnes qui font la culture locale - artistes, techniciens, programmeurs - et favoriser le processus de création constituent des visées vers lesquels tend cette formation qui s'organise selon un triptyque d'activités : « être spectateur, rencontrer, s'impliquer et créer ».

L'enseignement propose de

- Découvrir le champ culturel local (institutionnel, associatif, friches...) couvrant les disciplines du spectacle vivant, de la musique, du cinéma, de la culture scientifique, des arts plastiques, du patrimoine historique, du livre, etc.

- D'accompagner les étudiants dans leur pratique culturelle
- De permettre la rencontre avec des artistes
- De découvrir les lieux et l'envers des lieux
- De sensibiliser à la démarche de création
- D'ouvrir une réflexion concernant les apports de la culture.

Il prend aussi bien la forme de cours en TD, de visites à l'extérieur, de CM (pour assister à la répétition d'un spectacle et rencontrer des intervenants en bord de scène), d'atelier créatif, que celle d'un parcours personnalisé pris sur le temps et les moyens financiers personnels de l'étudiant (construction d'un parcours "contractualisé" selon des modalités exposées en début de module).

Évaluation : production personnelle et originale appelée « carnet de bord » ou portfolio, intégrant à la fois des textes, des dessins, des photos, des notes personnelles, et répondant à un cahier des charges défini en début de module.

UE4 – CONNAISSANCE DES SECTEURS ÉDUCATIFS

Tous les cours magistraux de l'UE4 (16H) sont complétés par des TD (12H)

Enseignement scolaire - Marjolaine HARTHONG-MORIN

L'objectif de ce cours est de dresser un panorama du système scolaire actuel, d'en éclairer la construction d'un point de vue historique et de proposer quelques points de comparaison avec ceux d'autres pays de l'OCDE.

Évaluation du CM : examen écrit sur table.

Secteur associatif, éducation populaire et collectivités territoriales - Raphaëlle FONTENAILLE

Le CM (16h): L'objectif de ce cours est de montrer que l'éducation est un enjeu de société qui ne se partage pas seulement entre l'école et la famille. Pour cela, nous partirons d'une histoire de l'éducation populaire pour progressivement découvrir les structures d'éducation populaire contemporaines, le secteur associatif et les métiers de ce secteur. Ce cours sera l'occasion de réfléchir collectivement à la notion d'engagement (en particulier associative) et aux mutations qu'elle connaît ces dernières années.

Une bibliographie sera donnée en cours et mise sur Moodle

Les TD (12h): Les travaux dirigés sont encadrés par des professionnels de l'éducation populaire qui vous apporteront des méthodes et des pratiques utilisées en éducation populaire.

Éducation et santé - Mabrouk NEKAA

CM (16 h) : Cet enseignement a pour objectif de définir les concepts de santé, d'éducation à et pour la santé ou encore de promotion de la santé. Nous aborderons l'évolution des différentes approches de la santé en France (de l'hygiénisme à la conception actuelle selon les définitions de l'Organisation Mondiale de la Santé). Nous évoquerons notamment la charte d'Ottawa (1986, OMS). Nous décrirons également les pratiques dans le domaine de l'éducation et de la santé en France selon les différents modèles de santé (biomédical, psychosocial, etc).

TD (12 heures) : Les travaux dirigés seront encadrés par des professionnels de l'éducation et de la santé et permettront d'illustrer la théorie évoquée dans le cours magistral. Il s'agira de se familiariser avec des concepts clés de l'éducation pour la santé : *empowerment*, promotion pour la santé, éducation pour la santé, compétences psychosociales, etc. À cette fin, nous travaillerons sur des textes en groupe. Les étudiants seront évalués sur un dossier à rendre en fin de semestre.

Indications bibliographiques :

- Bride P. (2012). « Éducation à la santé ». Les cahiers pédagogiques. Hors-série numérique, n° 24
- Chami, J. & Fablet, D. (2011). Professionnels de santé et analyse des pratiques. Paris, L'Harmattan
- Lorto, V. & Moquet, M-J. (2009). Formation en éducation pour la santé. Editions INPES : Saint-Denis
- Véret, J-L. (2007). Les métiers en éducation pour la santé, Santé publique, 19, 65-72

UE1 - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Philosophie de l'éducation - Cyprien LANNOY

Le cours de L2 prolonge le cours « Concepts fondamentaux de l'éducation » dispensé en L1 mais selon une autre approche. Il s'agira d'examiner la façon dont certaines questions fondamentales ont été abordées par différents types d'acteurs de l'éducation. Le cours confrontera des textes de genres divers (principalement philosophiques, mais aussi politiques, polémiques, etc.) et resituera certains grands débats d'aujourd'hui.

Évaluation : L'examen final consiste en une épreuve écrite en temps limité (2h) : questions de cours et de réflexions personnelles (sessions 1 et 2).

Sociologie de l'éducation - Céline BELLEDENT

Le cours lie les questions éducatives et les institutions scolaires à la société dans laquelle elles émergent. Est-ce que l'école est un lieu de reproduction ou de transformation sociale ? Est-ce que l'école évolue avec sa société ou participe de sa transformation ? Ce cours proposera une généalogie des travaux en sociologie de l'éducation des travaux d'Émile Durkheim aux travaux les plus contemporains. Il donnera à comprendre ce que signifie « inégalités sociales ». Il insistera sur la dimension spatiale des inégalités sociales et éducatives. Le cours commencera par une réflexion sur le rapport entre carte scolaire et inégalités sociales et resserrera la focale sur le logement, le cadre de vie et enfin, le corps.

Lecture obligatoire : un livre au choix dans la bibliographie indicative. La lecture d'un ouvrage peut être remplacée par la lecture d'au moins un article de revue scientifique du même auteur ou d'un·e auteur·e équivalent·e. Elle peut aussi être remplacée par l'écoute attentive avec prise de notes d'un podcast ou encore d'une conférence en présentiel ou en ligne.

Évaluation : dissertation ou commentaire de texte d'une durée de 2h sur table pendant la session d'examen.

UE2 - OUTILS ET LANGAGES

Langue vivante

Anglais

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Allemand, Italien, Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

Atelier de lecture de textes

Ce cours est organisé sous forme de TD couplés aux CM « Philosophie de l'éducation » et « Sociologie de l'éducation ». Il propose un entraînement méthodique à la lecture de textes scientifiques (appartenant au corpus des sciences de l'éducation).

Évaluation : ce cours est validé par le biais du contrôle continu ; il se compose de deux notes : (a) une note (coeff 1) sur un petit travail réalisé en TD en cours de semestre et (b) un examen écrit (coeff 3) lors de la dernière séance de TD. Les étudiants dispensés d'assiduité valident par le biais d'une épreuve terminale.

Méthodes des SHS : traitement de données - Manon PESLE

Ce cours vise à familiariser les étudiant·es avec la démarche de recherche en sciences humaines et sociales, à l'appui de méthodes quantitatives et qualitatives. Les étudiant·es expérimentent pendant un semestre des méthodes quantitatives avec un·e enseignant·e et au second semestre, expérimentent les méthodes qualitatives avec un·e autre enseignant·e.

Les méthodes quantitatives permettent aux étudiant·es de construire un questionnaire, de le diffuser et de recueillir et traiter les données à l'aide de tris à plat et croisés sur une thématique donnée.

Les méthodes qualitatives sont centrées sur l'exercice de la socioanalyse, issue de la sociologie et permettront aux étudiant·es d'enquêter sur eux-mêmes et sur autrui.

Évaluation : dossier individuel et travaux à rendre tout au long du semestre.

UE3 - DÉCOUVERTE

Projet personnel et professionnel (PPP)

Cet enseignement doit conduire l'étudiant à travailler sur ses souhaits professionnels, ses aspirations personnelles, ses intérêts et valeurs et ses atouts, afin de concevoir et construire un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers envisagés.

Le cours sera organisé en alternant des temps d'apport de connaissances et des temps de réflexion personnelle ou en petits groupes.

La construction du projet nécessitera un travail des étudiants sur la connaissance des métiers, la connaissance des formations et la connaissance de soi. L'enseignement sera organisé en lien avec Capavenir (service d'orientation et d'insertion de l'université).

Évaluation : dossier individuel réalisé à partir de recherches documentaires et d'entretiens menés avec un ou plusieurs professionnels.

Handicap et société - Marjolaine HARTHONG-MORIN

Depuis la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les institutions éducatives se doivent de prendre en compte les situations de handicap. Le handicap est une question éducative et plus largement une question sociale qui concerne chacun·e.

Cet enseignement est composé de 14h de cours magistraux, afin d'acquérir un cadre théorique pour réfléchir aux situations de handicap, et de 12h de travaux dirigés, qui permettront aux étudiants de mener un projet de groupe sur une forme de situation de handicap ou sur une des questions qui se posent autour du handicap.

Lecture obligatoire :

Charles Gardou, *La société inclusive, parlons-en !*, éd. Érès, 2018 [2012].

Évaluation :

CM : Première session : écrit sur table pendant la semaine d'examen

Deuxième session : écrit sur table pendant la semaine d'examen

TD : un dossier (ou autre forme de rendu) à réaliser en groupe. Pour les dispensé·es d'assiduité et la deuxième session : écrit sur table durant la semaine d'examen.

Option (Maths, Français, Travail social) -

Les étudiants vont devoir choisir le jour de la pré-rentree deux des options différentes sur les trois proposées. Ces options leur seront attribuées aux semestres 3 ou 4 en fonction des places disponibles. Les étudiants qui n'auront pu rendre le formulaire dans les temps seront placés dans des options en fonction des places disponibles.

Option « Français » : Ce TD permettra aux étudiants de mesurer le chemin à parcourir en vue du concours CRPE et de leur donner des outils pour continuer le travail individuellement par la suite. Les deux principaux objectifs sont la connaissance des épreuves et une remise à niveau en français (grammaire).

Évaluation : contrôle continu en TD. Pour les dispensé-es d'assiduité et la deuxième session : écrit sur table durant les semaines d'examens.

Option « Mathématiques » : Ce TD a pour objectif d'aider les étudiants à acquérir ou à maintenir le niveau requis pour passer le concours des PE. Ce cours est individualisé et s'adapte au niveau de chacun. Des outils seront donnés pour que chaque étudiant puisse poursuivre par la suite de manière individuelle.

Évaluation : dossier. Pour les dispensé-es d'assiduité et la deuxième session : dossier.

Option « Travail social » : Ce TD va permettre aux étudiants de découvrir le travail social et ses métiers. Pour ceux qui souhaitent se préparer aux concours, l'objectif sera d'acquérir une culture générale du secteur afin de se préparer aux concours d'entrée en formation pour les diplômes d'État d'éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, assistant du service social.

Évaluation : dossier. Pour les dispensé-es d'assiduité et la deuxième session : dossier.

UE4 – CONNAISSANCE DES SECTEURS ÉDUCATIFS

Enseignement scolaire - Marie BERETTI

Conçu dans une articulation étroite avec les TD Enseignement scolaire, le CM proposera de faire des lectures comparées et commentées de textes pédagogiques ou portant sur des questions pédagogiques. Ceux-ci apporteront des éléments de réponse aux questions soulevées en TD, afin d'étayer la réflexion sur les débats contradictoires en éducation.

Cinq thèmes sont retenus et les lectures seront à faire progressivement en amont de chaque CM (les textes seront mis en ligne sur Moodle dans la semaine précédant le CM et distribués en TD).

Le CM sera également un lieu d'interaction visant à susciter un partage d'expériences entre les étudiants, afin de nourrir la construction d'une réflexion personnelle chez chacun, et de se préparer aux débats conduits en TD.

Contrôle continu CM/TD : une note d'oral sur un débat en TD articulé au CM et une synthèse individuelle en fin de semestre.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité : Contrôle des connaissances CM par un dossier à rendre par mail (voir consignes sur l'espace de cours Moodle)

Secteur associatif, éducation populaire et collectivités territoriales : enjeux contemporains - Manon PESLE

CM 12h: Le cours du semestre 3 permettra aux étudiants de comprendre comment la manière dont le temps libre de l'enfant s'est historiquement structuré et les enjeux actuels. Les étudiant·es seront amené·es à se questionner sur ce que fait l'enfant hors de l'école. Le CM abordera les inégalités d'accès au temps libre de l'enfant, l'organisation des acteur·ices intervenant pour l'enfant hors de l'école, associations, municipalités et Etat.

Contrôle des connaissances : Epreuve terminale

TD 12h : Les travaux dirigés sont encadrés par des professionnel·les du secteur associatif ou des collectivités territoriales. Ils vous permettront de découvrir ces secteurs et l'engagement des acteur·ices au service de l'éducation populaire et de l'éducation hors de l'école.

Éducation et santé en direction des jeunes - Mabrouk NEKAA

CM 12h : Le cours du semestre 3 est un approfondissement du semestre 2 en éducation et santé. Il abordera principalement l'éducation à la santé en direction des jeunes (éducation santé à l'école, nutrition, toxicomanie, maltraitance) et la méthodologie de projet.

Une bibliographie sera donnée en cours.

Contrôle des connaissances : Dossier. Pour les dispensé·es d'assiduité et la deuxième session : dossier.

TD 12h: Les travaux dirigés sont encadrés par des professionnels du secteur

Licence 2 - Semestre 4

UE1 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Psychologie de l'éducation - Thomas Prieur

Le cours aborde la psychologie de l'enfant de la naissance à la pré-adolescence. Nous évoquerons principalement le développement affectif, social et cognitif.

Indications bibliographiques :

- Osterrieth, P. (1997). *Introduction la psychologie de l'enfant*. Paris : De Boeck
- Bee, H. & Boyd, D. (2002). *Psychologie du développement. Les âges de la vie*. Paris : De Boeck
- Shaffer, D. (2005). *Social and personality development*. Belmont : Thomson-Wadsworth
- Thommen, E. & Rimbert, G. (2005). *L'enfant et les connaissances sur autrui*. Paris : Belin Sup

Histoire de l'éducation - Léo Vennin

Ce cours porte sur l'histoire des représentations et des conceptions de l'enfance. En mêlant histoire des idées et histoire sociale, il montre comment, de l'Antiquité à nos jours, l'évolution du regard porté sur l'enfant a entraîné une transformation des conceptions éducatives.

Si tout acte éducatif est relié à des représentations sociales liées à l'enfance, il s'agit alors d'explorer ces cadres généraux. L'« enfance » est ici pensée dans une perspective de temps long afin de mieux cerner les enjeux de la relation adulte-enfant.

Tout en visant à doter les étudiant·es d'une culture générale historique, ce cours vise également à replacer de la pédagogie et l'éducation dans une relation de pouvoir historiquement tissée.

Contrôle des connaissances : examen sur table. (Session 1 et 2)

Bibliographie : Une bibliographie sera distribuée en cours.

UE2 – OUTILS ET LANGAGES

Langue vivante

Anglais

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Allemand, Italien , Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

Atelier de lecture de textes

Ce cours est organisé sous forme de TD couplés aux CM « Psychologie de l'éducation » et « Histoire de l'éducation ». Il propose un entraînement méthodique à la lecture de textes scientifiques (appartenant au corpus des sciences de l'éducation).

Évaluation : ce cours est validé par le biais du contrôle continu ; il se compose de deux notes : (a) une note (coeff 1) sur un petit travail réalisé en TD en cours de semestre et (b) un examen écrit (coeff 3) lors de la dernière séance de TD . Les étudiants dispensés d'assiduité valident par le biais d'une épreuve terminale.

Méthodes des SHS : traitement de données - Manon PESLE

Voir présentation du cours du semestre 3.

UE3 - DÉCOUVERTE

Stage de découverte

Les étudiants doivent effectuer un stage de 30h minimum, permettant une première découverte d'un des domaines d'activité professionnelle étudiés dans les parcours de l'UE4. Chaque étudiant choisit le domaine qui l'intéresse et doit trouver par lui-même un lieu de stage. La validation se fait par l'évaluation d'un rapport de stage. Des séances de TD (10h) offrent une aide à la réalisation du stage et à la rédaction du rapport de stage.

Option (Maths, Français, Travail social) -

Voir présentation du cours du semestre 3.

UE4 – CONNAISSANCE DES SECTEURS ÉDUCATIFS

Enseignement scolaire : les politiques éducatives et leurs acteurs - Brigitte Royer

Le CM proposera des cadres d'analyse du fonctionnement du système éducatif visant à saisir le jeu combiné des institutions, des acteurs et des décideurs politiques à partir d'une perspective simple : l'interaction du politique et de l'éducatif.

Nous nous pencherons sur cinq grandes thématiques pour lesquelles notre système scolaire a apporté un certain nombre de réformes :

- les programmes scolaires.
- la direction d'école primaire.
- les politiques de démocratisation et de compensation.
- les politiques de prévention de la violence scolaire,
- les politiques éducatives inclusives.

Le regard sur ces réformes permettra d'élargir notre questionnement : *comment les politiques éducatives*

prennent-elles en charge des questions socialement vives de notre époque telles que : le dérèglement climatique, la lutte contre les inégalités de genre, la question de la précarité, le problème du racisme systémique, le désinvestissement de l'école de la question démocratique, le mal être au travail."

Une bibliographie sera donnée en cours et mise en ligne sur Moodle. Des lectures personnelles régulières seront nécessaires.

Secteur associatif, éducation populaire et collectivités territoriales : Politiques publiques et territoires - Lila Droussent

CM 12h : L'objectif de ce cours est l'approfondissement des connaissances portant sur l'éducation populaire, dans la continuité du premier semestre. Le cours magistral ainsi que les travaux dirigés permettront d'explorer les principes de l'éducation populaire hors du cadre scolaire, en s'appuyant sur des ressources issues d'associations et de mouvements citoyens d'éducation populaire. Ce semestre permettra d'explorer la notion d'engagement et les formes qu'elle revêt dans les courants qui ont pour objectif la transformation sociale.

Évaluation : Dossier ou devoir sur table en contrôle continu

TD 12h : Les TD sont dans la continuité du semestre 3. Les travaux se poursuivent au cours des 2 semestres.

Éducation et santé : Promouvoir la santé psychosociale - Mabrouk NEKAA

CM 12h : Ce cours porte principalement sur le stress et sur sa mesure, mais également sur le soutien social (reçu et perçu). Différents modèles explicatifs du stress seront présentés afin de bien comprendre ce phénomène et de commencer à réaliser des recherches dans ce domaine.

Indication bibliographique :

Paulhan I., Bourgeois M (1998) ; Stress et coping. Les stratégies d'ajustement à l'adversité, Paris, PUF, 128

Une bibliographie sera donnée en cours.

Évaluation : Dossier, pour les dispensé·es d'assiduité et la deuxième session : dossier.

TD 12h : Les TD sont dans la continuité du semestre 3.

Licence 3 - Semestre 5

UE1 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Psychologie de l'éducation - Alexandra LEYRIT

Nous nous intéresserons à la construction de soi en contexte scolaire. L'estime de soi sera notamment une thématique centrale et transversale de ce cours. Nous aborderons différents facteurs qui influencent sa construction :

- le contexte scolaire : évaluations, redoublement, etc.
- les facteurs sociaux à différents niveaux :
 - de la société (représentations sociales, stéréotypes, etc.)
 - de la famille
 - des pairs

Il s'agira de comprendre la complexité de l'estime de soi pour mieux appréhender les stratégies motivationnelles des élèves.

Indications bibliographiques :

- Famose J.P. & Bertch J. (2009). *L'estime de soi: une controverse éducative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Harter S. (1998). « Comprendre l'estime de soi chez l'enfant et l'adolescent, considérations historiques, théoriques et méthodologiques ». In M. Bolognini & Y. Preteur, *Estime de soi : perspectives développementales*, 57-81. Lausanne: Delachaux et Niestlé
- Perrenoud, P. (2005). « L'évaluation des élèves, outil de pilotage ou pare-angoisse ? » *Cahiers pédagogiques*, 438, 14-16.
- Toczek, M.-C. Martinot, D., (2004), *Le défi éducatif : des situations pour réussir* (pp. 83-116).
- Paris : A. Colin

Évaluation : examen sur table de 2h.

Philosophie de l'éducation - Cyprien LANNOY

Après l'étude des concepts fondamentaux de l'éducation en L1 et une tentative de définition de la philosophie de l'éducation comme axiologie en L2, ce cours de philosophie de l'éducation de L3 vise à susciter une réflexion générale autour des thèmes « nature / culture » et « individualité / société ». La première étape proposée sera de s'interroger sur le poids et la place de la nature dans l'individu et d'envisager sa résonance sur l'éducation. En somme, les premières questions traitées seront « qui éduque-t-on ? » et « qu'éduque-t-on ? ». Par ailleurs, s'il est évident que l'éducation impacte la nature humaine, nous nous demanderons quelle découverte de soi elle permet et quelles conséquences un tel « travail culturel et sociétal » induit sur la « nature individuelle ». Dans ce cas, peut-on parler de *métamorphoses* (lesquelles ?) de l'individu dans la société par le biais de l'éducation ? Cette dernière question permettra d'ouvrir le sujet aux thèmes essentiels que sont la modifiabilité, la perfectibilité, l'éducabilité - sans oublier l'émancipation - de l'individu éduqué au sein de la société. La participation orale des étudiantes et des étudiants sera sollicitée afin que ce cours de philosophie de l'éducation s'organise autour de leurs réflexions propres et soit le plus interactif possible. L'examen sur table de fin de semestre valorisera justement l'apprentissage du cours et cette capacité à déployer une pensée personnelle sur ces thèmes.

Évaluation : examen sur table de 2h.

Histoire de l'éducation – Maryline GACHET

Le cours portera essentiellement sur l'éducation et l'école au début de l'époque contemporaine, c'est à dire sur le XIXe siècle et sur l'institutionnalisation de l'école avant les lois Ferry. Il fera état des conceptions et des débats qui ont animé cette période et qui ont progressivement dessiné l'école de la République en France. Il s'appuiera sur des sources scientifiques et des archives. Une attention particulière sera apportée à la contextualisation et aux mouvements politiques et sociaux du XIXe siècle. Un effort sera fait pour ancrer le propos dans l'histoire locale de Saint-Étienne et du département de la Loire.

Les diaporamas du cours seront accessibles sur Moodle.

L'examen final consiste en une épreuve écrite en temps limité (2h) : session 1 et 2.

Indications bibliographiques :

- Dalisson, R. (2011). Hippolyte Carnot 1801-1888. La liberté, l'école et la République. CNRS Editions.
- Nique, C. (1990). Comment l'École devint une affaire d'État, 1815-1840. Nathan.
- Perrin, P. (2000). Les idées pédagogiques de Jean-Marie de la Mennais. Presses universitaires de Rennes.
- Prost A. (2007). Regards historiques sur l'éducation en France : XIXe-XXe siècles, Paris : Belin.

Sociologie de l'éducation : Genre et socialisation - Yohan DUBIGEON

Ce cours vise à décrypter le rôle et l'influence des enjeux de genre en éducation. Au-delà de la question des

inégalités sexuées de réussite et d'orientation à l'école et en formation, il s'agira notamment de s'interroger sur la problématique socialisatrice et les différenciations marquées par le genre en éducation au sens large : à l'école bien sûr, mais aussi en famille et dans les diverses instances de socialisation (médias et autres instances de construction des représentations sociales).

Chemin faisant, nous interrogerons des concepts sociologiques tels la construction sexuée de l'identité, les rapports sociaux de sexe, le concept de genre, ou encore la division sexuée du travail et du processus d'orientation. Ce cours ambitionne ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de construction des inégalités en éducation.

Le plan du cours et sa bibliographie seront donnés lors du premier cours et mis en ligne sur Moodle.

L'examen final consiste en une épreuve écrite en temps limité (2h) : deux sujets au choix entre étude de documents (à articuler avec les connaissances du cours) ou sujet de dissertation.

UE2 – OUTILS ET LANGAGES

Séminaire de recherche : mémoire – Maryline GACHET / Céline BELLEDENT / Caroline CHAMBON / Raphaëlle FONTENAILLE / Mabrouk NEKAA / Lydia BOUHILA

La méthodologie constitue le cœur de la formation puisqu'elle vise à vérifier la capacité des étudiant·es à mobiliser les connaissances acquises pour rédiger un mémoire de recherche. Les mémoires sont réalisés dans un cadre disciplinaire qui correspond aux orientations scientifiques des enseignant·es du département (histoire, psychologie, sociologie, pédagogie, didactique, philosophie). Au sein du département, les enseignements sont organisés autour de ces dominantes. Dans le cadre du mémoire, les étudiant·es auront donc à travailler un sujet de recherche dans l'une de ces disciplines avec ses références et ses méthodes.

Une présentation magistrale des différents séminaires sera proposée en début d'année, à l'issue de laquelle les étudiant·es auront à remplir une fiche de vœux d'affectation dans les séminaires de recherche. Les groupes seront par la suite affichés par le service de la scolarité. Chaque séminaire accueille un nombre identique d'inscrit·es. Chaque étudiant·e travaillera dans le même séminaire pour les deux semestres (seul·e ou en groupe selon le cadre de chaque enseignant·e).

Validation :

Le travail est validé par la rédaction d'un mémoire écrit avec deux évaluations, une à la fin du semestre 5 et une à la fin du semestre 6. Au semestre 5, le travail évalué prend la forme d'une note de recherche dont les attentes peuvent varier selon le séminaire choisi (voir précisions dans le descriptif du séminaire). Au semestre 6, l'attendu est un mémoire final rendu par écrit, il ne fait pas l'objet d'une soutenance orale.

Assiduité :

La présence aux TD de méthodologie est absolument obligatoire. Les seules absences autorisées sont les absences pour raison médicale (avec présentation de justificatif). Pour précision, le stage du S6 ne dispense aucunement les étudiant·es d'être présent·es au TD. Si un·e étudiant·e rend en fin de semestre un travail sans avoir assisté aux séances de TD, ce travail ne sera pas accepté par l'enseignant·e et ne sera pas corrigé.

Indications sur la note de recherche

La note de recherche est un travail écrit de 10 à 20 pages qui peut être individuel ou collectif. (par exemple dans le cas d'un travail en binôme). Son contenu doit correspondre aux thèmes du TD auquel appartient l'étudiant·e (ou le groupe d'étudiant·es). Elle comporte les éléments suivants (des aménagements sont possibles selon les spécialités disciplinaires ; dans ce cas, ils sont indiqués par chaque enseignant·e).

Programme précisé par les différents enseignant·es en début d'année.

PROBLÉMATISATION

La problématisation consiste en la formulation d’une question rigoureuse à l’intérieur d’un domaine de départ. Sur la base de la synthèse de lectures (cf. point suivant), la problématisation est une démarche de construction d’un objet de recherche. Elle présente, explique, justifie et contextualise la ou les questions qui seront traitées.

Le caractère d’exercice de ce travail de licence a pour conséquence que la problématisation n’a pas nécessairement à faire preuve d’originalité. Il est légitime de choisir de traiter des problèmes connus et déjà traités par des recherches antérieures

SYNTHÈSE DE QUELQUES LECTURES	La note de recherche présente également une synthèse des lectures essentielles sur le sujet choisi. Cette synthèse doit permettre une définition des principaux concepts (du sujet) et être attentive aux divergences entre les auteur·es. Les documents lus pour cette synthèse sont choisis en relation avec l’enseignant·e responsable du TD.
PROGRAMME MÉTHODOLOGIQUE	La note de recherche présente une réflexion sur une programmation méthodologique : comment envisagez-vous à ce stade de votre recherche de traiter le sujet choisi ? Cette réflexion doit être attentive à la faisabilité de la recherche, c'est-à-dire à la possibilité de réunir un corpus de travail : accessibilité des sources (historiques en particulier) ou du terrain, de la documentation, terrains d’enquête. La rédaction de la note de recherche est l’occasion d’une première exploration du corpus, qui doit permettre de concilier le souhaitable et le faisable.
BIBLIOGRAPHIE PROSPECTIVE	Elle recense les principaux livres ou articles sur le sujet traité. Ces ouvrages ne devront pas encore avoir été lus à la fin du semestre 5. Mais ils devront avoir été lus pour la fin du semestre 6.

Rédaction : Tout emprunt (citation, référence, usage d’une IA générative) doit apparaître de façon explicite. L’usage d’IA générative est strictement encadré et les prompts doivent être explicités : voir la charte à la fin de ce livret. La note de recherche doit être rédigée dans un français correct et prendre la forme d’un texte véritable. On évitera en particulier le style télégraphique.

Présentation des séminaires de méthodologie de recherche le mardi 15 septembre de 9h à 12h.
Rendu des vœux de séminaire lundi 21 septembre 17h à la scolarité et attribution des groupes mardi 22 septembre en début d’après-midi.

Méthodologie de la recherche – Céline BELLEDENT

Qu’est-ce qu’une recherche scientifique ? Qu’est-ce qu’une méthode scientifique ? Pourquoi s’initier à la recherche en sciences de l’éducation pour devenir professeur·e des écoles, travailleur·se social·e ?
Le cours proposera une prise de recul épistémologique sur la pratique de l’initiation à la recherche en sciences sociales. À partir de recherches empiriques, nous observerons la recherche en train de se faire et détaillerons les questions qui se posent selon les méthodes, les objets, les courants théoriques et les tendances disciplinaires. L’objectif est d’apprendre à comprendre et prendre la responsabilité des choix qu’engagent toute recherche.
Lecture vivement conseillée : Howard S. Becker, *Les ficelles du métier, comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, 2002.
Évaluation : 2h sur table dans la semaine d’examen. Rédiger une analyse critique d’un compte-rendu de méthodologie de

recherche.

Langue vivante

Anglais

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Allemand, Italien, Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

UE3 - DÉCOUVERTE

Au choix, selon les parcours choisis :

Insertion professionnelle

Cet enseignement, coordonné par la cellule CAP'AVENIR, est conduit avec des petits groupes d'une quinzaine d'étudiants ; il portera sur l'identification et la valorisation, par les étudiants, de leurs compétences et sur la rédaction d'un CV.

Le cours (deux séances de 2H) est **obligatoire**.

Contrôle des connaissances : dossier individuel

Préparation CRPE français – Marjolaine HARTHONG-MORIN

Préparation au nouveau CRPE pour la partie français, principalement en vue de l'épreuve écrite.

Évaluation : examen sur table (concours blanc).

NB : ce cours est associé à une UEOS pour la préparation de la partie mathématiques.

Au semestre 6, l'UEOS comportera une partie français et une partie mathématiques.

UE4 – PARCOURS DE PRÉPROFESSIONNALISATION

Chaque étudiant choisit un parcours de pré-professionnalisation parmi les trois proposés. Le choix fait au semestre 5 engage pour le semestre 6.

Un parcours pré-professionnel est composé d'enseignements théoriques (semestre 5) et d'une mise en situation professionnelle (stage de découverte ou préparation à l'oral du CRPE pour Enseignement scolaire) (semestre 6). Chaque étudiant devra donc veiller à choisir son parcours professionnel en fonction de ses intérêts et de ses disponibilités matérielles.

Parcours enseignement scolaire – Marie BERETTI

L'objectif de ce cours est d'outiller les étudiants qui souhaitent préparer le concours du CRPE, sur les connaissances nécessaires à la préparation de l'oral du concours (partie 2 : entretien professionnel) et de porter un regard pluriel sur le métier d'enseignant aujourd'hui.

Contrôle des connaissances : examen sur table

Parcours Éducation populaire, secteur associatif, collectivités territoriales – Léo VENNIN

Ce cours est l'occasion de reprendre, approfondir et surtout mobiliser les concepts et les outils travaillés

lors des CM et TD d'éducation populaire de L1 et L2. À partir de l'ouvrage récent : *Les visages de l'éducation populaire à Saint-Etienne. Militer, gérer, résister*, ce cours portera sur les façons par lesquelles l'éducation populaire se traduit en pratiques pédagogiques et politiques, notamment sur le plan local. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à mener un projet de groupe autour d'une thématique collectivement définie et travaillée par l'enseignant et par les étudiant.e.s.

Contrôle des connaissances : réalisation de projet

*Bibliographie*¹

Parcours Éducation et santé – Mabrouk NEKAA

Mise en place d'un dispositif d'action à la santé : de la conception à l'évaluation. L'objectif de cet enseignement est de donner les moyens techniques aux étudiants de conduire un projet en éducation à la santé. Nous évoquerons la mise en place d'un dispositif d'action (analyse des besoins et méthodologie). Les différents outils seront présentés. Nous décrirons également les moyens d'évaluer ces dispositifs d'action.

Évaluation : projet de stage (analyse de la situation/problématisation/méthodologie).

Indications bibliographiques :

- Bride, P. (2012). Dossier : Éducation à la santé. *Cahiers pédagogiques. Hors-série numérique* n° 24
- Chalon, L. (2011). « Éduquer à la santé pour une école en bonne santé ». *Chronique sociale* : Lyon.
- Chami, J. & Fablet, D. (2011). *Professionnels de santé et analyse des pratiques*. Éditions L'Harmattan : Paris
- Jourdan, D. (2010). *Éducation à la santé : quelle formation pour les enseignants*. Éditions INPES : Saint-Denis
- Lorto, V. & Moquet, M-J. (2009). *Formation en éducation pour la santé*. Éditions INPES : Saint-Denis

Licence 3 - Semestre 6

UE1 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Psychologie de l'adolescent – Caroline CHAMBON

Ce cours consacré à la psychologie de l'adolescence explorera d'une part les bouleversements (physiques, psychiques, sociaux, moraux, etc.) relatifs à cette période et d'autre part, questionnera le processus de ré-équilibration identitaire que ces perturbations induisent. La construction identitaire sera précisément abordée sous l'angle des périodes d'exploration et d'engagement qui la composent. Ces processus psychosociaux - et notamment l'engagement - seront également étudiés en contexte numérique afin de questionner le rôle des réseaux sociaux numériques dans la construction identitaire juvénile.

Indications bibliographiques :

- Becquet, V. et De Linares, C. (2005). *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*. L'Harmattan.
- Claes, M. (2010). L'étude scientifique de l'adolescence : d'où venons-nous, où allons-nous ? *Enfance*, 4(4), 427-430.
- Danias-Uraga, M. et Lannegrand, L. (2020). Les usages numériques des adolescents : des profils diversifiés

¹ Une bibliographie sera donnée en cours.

en lien avec leur identité personnelle. *Enfance*, 3(3), 397-416.

Marcia, J.E. (1966). Development and validation of ego-identity status. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3, 551-558.

Contrôle des connaissances : examen sur table (2h).

Apprentissage et pédagogie – Marie BERETTI

L'objectif de ce cours est de questionner les différents courants pédagogiques et leurs conceptions (et donc prescriptions) en matière de relation d'autorité, donc de discipline et de sanctions. Pour cela, il sera utile de faire le lien avec leurs représentations de l'*enfance* (différentes selon les contextes historiques) et de l'*éducation* (qu'est-ce qu'un enfant, comment l'éduquer ?), les discours et pratiques pédagogiques en matière d'autorité et de discipline étant fortement impactés par la réponse à ces questions.

Pour ce faire, nous commencerons par poser des définitions, et explorer le lien, de façon conceptuelle, entre *autorité* et *pédagogie*.

Contrôle des connaissances : travail sur table en 2h.

Indications bibliographiques :

- BERETTI Marie, 2021, *L'autorité par la confiance. Un modèle de relation éducative*. Paris : Réseau Canopé.
- RENAUT Alain, 2004, *La fin de l'autorité*, Paris, Flammarion, coll. Champs
- PRAIRAT Eirick, 2011, *La sanction en éducation*, Paris, PUF. (1ère édition : 2003)

Sociologie de l'éducation – Céline BELLEDENT

« Le but de l'éducation n'est pas de combler un vide dans l'esprit des enfants pour pouvoir les élever au niveau d'adultes, mais de réunir les plus jeunes et les plus âgés en vue de prolonger la vie sociale. » (Tim Ingold, 2018). Ce cours cherchera à décrire comment des approches contemporaines pragmatiques, sensibles et situées en sociologie et anthropologie de l'éducation permettent de penser l'expérience vécue par les différents acteurs (personnels enseignants, personnels non enseignants, élèves, familles...). Bien qu'une grande partie des réflexions menées s'appuieront sur l'éducation, quelques réflexions seront aussi menées sur l'accompagnement social. Ce cours cherche à montrer en quoi les apports de l'anthropologie et la sociologie de l'éducation ne sont pas seulement un regard porté sur l'éducation mais aussi un appui pour la transmission des savoirs et le déroulé de la vie collective dans une classe d'école et autour.

Lecture obligatoire : un livre au choix dans la bibliographie donnée en début de cours. La lecture d'un ouvrage peut être remplacée par la lecture d'au moins un article de revue scientifique du même auteur ou d'un-e auteur-e équivalent-e. Elle peut aussi être remplacée par l'écoute attentive avec prise de note d'une émission radio ou encore d'une conférence en présentiel ou en ligne.

Évaluation : Dissertation ou commentaire de texte de 2h pendant la semaine d'examen.

Éducation comparée – Céline BELLEDENT

L'éducation comparée est une sous-discipline des sciences de l'éducation qui envisage les questions d'éducation en dehors des cadres nationaux. Ce cours donnera à comprendre les fondements de l'éducation comparée en insistant sur la pratique culturelle et politique de la traduction. Le cours invitera à comprendre plus en avant l'enquête PISA et les enjeux qu'elle soulève au niveau national et international. Il reviendra sur la notion de commun et sur les partages qu'elle implique dans le domaine de l'éducation. Enfin, il sera proposé une réflexion sur les défis que l'anthropocène pose en termes éducatifs.

Lecture obligatoire : un article scientifique en langue étrangère. En cas d'impossibilité réelle à lire dans une autre langue que le français, il sera demandé de lire un article scientifique provenant d'un autre pays francophone. Les étudiant-es sont invité-es à se tourner vers des langues ou des pays dont l'accès ne leur est

pas simple et/ou évident. Cette lecture peut aussi enrichir la bibliographie du mémoire.

Bibliographie indicative :

- Dominique Groux (en collaboration avec Louis Porcher), *L'éducation comparée*, Nathan, 1997.
- Rada Ivekovic, *Politiques de la traduction, exercices de partage*, édition Terra-Hn en ligne, 2019, <http://www.reseau-terra.eu/article1426.html>

Évaluation :

Examen terminal de 2h, rédaction d'une synthèse d'un article scientifique choisi pendant le semestre et problématisation d'un ou deux points en lien avec le cours.

UE 2 – OUTILS ET LANGAGE

Séminaire de recherche : mémoire – Maryline GACHET / Céline BELLEDENT / Caroline CHAMBON / Raphaëlle FONTENAILLE / Mabrouk NEKAA / Lydia BOUHILA

Suite de l'enseignement engagé au semestre 5.

Langue vivante

Anglais

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Allemand, Italien, Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

UE 3 - PRÉ-PROFESSIONNALISATION (POURSUITE DU SEMESTRE 5)

Parcours Enseignement scolaire – Responsabilité : Marie BERETTI

Le TD consiste en un accompagnement progressif des étudiants dans la préparation à l'oral du concours du CRPE (2e épreuve : entretien professionnel).

Évaluation : Sujet publié sur l'espace de cours moodle en cours de semestre, travail à envoyer par mail à l'enseignant du groupe de TD.

Parcours Secteur associatif, collectivités locales et éducation socioculturelle – Responsabilité : Raphaëlle FONTENAILLE

Ce cours construit sous forme de TD a pour but d'aider les étudiants à problématiser les observations recueillies durant leur stage et à produire leur rapport.

Lieux de stage possibles :

Centre social, Maison d'Enfants à Caractère Social, Institut Médico Educatif, crèche, centre socioculturel, Maison des jeunes et de la culture, centre de loisirs, foyers ruraux, service éducatif d'une collectivité territoriale, tout type d'association dont l'activité est en lien avec l'éducation non formelle.

Évaluation : rapport de stage.

Parcours Éducation et santé – Responsabilité : Mabrouk NEKAA

TD (14h, semestre 6) :

Il sera demandé à l'étudiant de construire un dispositif d'éducation à la santé (population et thématique au

choix de l'étudiant : santé chez les enfants/adolescents/ adultes ;

Exemple de thématiques choisies: développement de l'estime de soi à l'école, représentations du handicap et intégration des personnes en situation du handicap, harcèlement scolaire, harcèlement au travail, éducation à la sexualité, éducation à la nutrition, suicide, alcoolisme, conduites à risque, citoyenneté, sécurité routière, etc. ou d'analyser un dispositif existant. L'objectif de ce travail permettra de préparer le travail engagé sur le lieu de stage.

Stage :

Lieu au choix de l'étudiant : collectivités territoriales, école/collège/lycée, associations/ institutions (INPES, Croix- Rouge, etc.), services DRH, planning familial, centre de santé universitaire, réseau de prévention et d'éducation (comités régionaux et départementaux, etc. : mise en pratique des éléments du cours et des travaux dirigés, entreprises, associations, etc.

Contrôle des connaissances : rapport de stage : présentation du dispositif, évaluation et analyse de la pratique.

II. Stages

La convention de stage est téléchargeable sur l'ENT dans l'onglet "Outils pédagogiques - Conventions de stages".

- Les conventions doivent être transmises avec cachets et toutes les signatures suivantes : responsable établissement d'accueil, tuteur entreprise, tuteur pédagogique, et la vôtre.
- Déposez votre convention signée par toutes les parties dématérialisée (au format PDF) à faire signer par le doyen de la faculté sur l'espace Moodle dédié. Une fois la signature obtenue veillez à faire parvenir votre convention de stage à votre structure d'accueil.
- Vérifiez la présence des quatre signatures sur votre convention. La cinquième et dernière signature sera celle du directeur de la faculté pour validation.

Les conventions doivent être fournies avec une attestation de responsabilité civile.

=> En L3, pour le stage obligatoire, le tuteur pédagogique est le responsable du parcours

- Marie BERETTI pour le parcours « enseignement scolaire »,
- Raphaëlle FONTENAILLE. pour le parcours « Secteur associatif, collectivités locales et éducation socioculturelle »,
- Mabrouk NEKAA pour le parcours « Éducation-Santé ».

La convention est à remettre au plus tard 15 jours avant le démarrage du stage. Il y a obligation d'avoir remis votre convention de stage avant de commencer votre stage.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire pour la période de stage.

Une copie de la convention de stage, entièrement validée et signée, est exigée dans le rapport de stage : tout étudiant qui n'aurait pas porté à son terme les signatures et la validation de sa convention par la scolarité, verrait son stage invalidé, et serait donc porté « défaillant » pour cet enseignement.

Des stages dits « conseillés » sont possibles sous réserve de validation par votre scolarité. Il s'agit :

- soit de stages d'insertion qui ont pour objectif une mise en situation des compétences en lien avec votre filière de formation.
- soit de stages de réorientation qui permettent de modifier votre projet professionnel et/ou votre filière d'études.

^ Plus d'informations sur le site de l'UJM : Accueil > Faculté SHS > DOCUMENTS SHS :
<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/faculte-shs/documents-2.html>

III. CONSIGNES POUR LES TRAVAUX A RENDRE

MISE EN PAGE

Tous les dossiers, mémoires... à rendre respecteront les consignes suivantes, qui correspondent aux conventions universitaires :

- police : Times New Roman
- corps : 12
- interligne : 1,5
- texte justifié
- marges normales
- respect des conventions typographiques (voir ci-dessous).

CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

Espaces et signes de ponctuation :

- pas d'espace avant , . (mais espace après)
- espace insécable avant ; : ! ? »

Vous pouvez configurer votre logiciel de traitement texte pour que les espaces s'insèrent automatiquement (langue : français, options de correction automatique).

Références bibliographiques dans le corps du texte :

- titres d'ouvrages, de revues en italiques (équivalent manuscrit : souligné)
- titres d'articles, de chapitres entre guillemets

Exemple : Dans son article « Trois formes de l'autorité scolaire » paru dans la revue *Le Télémaque* en 2009, Philippe Foray s'interroge sur.

NB : vous pouvez télécharger gratuitement la dernière version du pack Office sur <https://products.office.com/fr-fr/student/office-in-education> (pour tous les étudiants).

PLAGIAT

ATTENTION : le plagiat est un procédé malhonnête **interdit par le règlement des études de la faculté SHS**, comme dans toute université. Un travail comportant du plagiat pourra être refusé par l'enseignant ou lourdement sanctionné à travers l'évaluation.

Plagier consiste à s'approprier, consciemment ou non, les idées ou les propos d'une personne (auteur, enseignant, étudiant, etc.).

Il est donc interdit :

de recopier les mots de quelqu'un sans mentionner son nom et sans employer les guillemets;

mais aussi **de reformuler l'idée de quelqu'un sans mentionner son nom**, même si les mots employés ne sont pas les siens.

Attention à votre usage du copier-coller ! Une seule phrase recopiée et « empruntée » à son auteur constitue un plagiat.

Charte d'utilisation des outils d'intelligence artificielle et robots conversationnels (IA type ChatGPT, Claude, Mistral, ...)

L'utilisation de ChatGPT et de tout autre outil conversationnel d'IA est strictement encadrée par le **règlement anti-plagiat** et plus généralement par le **cadre de l'intégrité académique et de l'honnêteté intellectuelle** afférent à tout travail académique (voir règlement des études).

L'outil, comme n'importe quel autre outil d'intelligence artificielle ou moteur de recherche, **ne peut en aucun cas être utilisé en remplacement de tout ou partie d'une production écrite ou orale personnelle dans un contexte d'évaluation** – sauf mention explicite de la part d'un·e enseignant·e.

Seul son usage comme **outil de recherche, comme source d'information (recherche d'informations), ou comme aide de correction** (correction de fautes, mise en page, traduction) **est possible** (ce qui exclut la reformulation), mais à la seule condition d'être mentionné de façon explicite, comme une **source externe** (référence précise de la source en note et en bibliographie). La liste des usages interdits et encadrés est détaillée plus bas.

Tout usage non conforme et contraire aux règles mentionnées d'un robot conversationnel d'IA fera l'objet de **sanctions**, conformément aux règles du plagiat appliquées de manière plus générale par le règlement des études.

Rappel juridique : le plagiat (usage de l'IA inclus) est un délit qui expose l'étudiant·e à une sanction administrative lourde, pouvant aller de l'annulation de l'épreuve jusqu'à l'exclusion de tout établissement supérieur public en passant par un retrait de diplôme.

Pour information : Les logiciels anti-plagiat de l'Université sont désormais paramétrés pour détecter l'usage de l'IA.

Une requête sur une IA est plus coûteuse énergétiquement qu'une requête sur un moteur de recherche classique : il est conseillé de se questionner sur l'intérêt d'une recherche sur IA avant chaque usage.

Il est nécessaire de copier tous les prompts utilisés en début de document transmis à l'enseignant et d'explicitier la manière dont les réponses ont été utilisées.
Il est nécessaire de faire apparaître la source de l'IA générative dans le texte (par exemple en note de bas de page) à chaque fois qu'elle est utilisée.

Forme proposée :

Je reconnais avoir utilisé [insérer l'outil d'IA, la version et le lien] le [date] pour [objectif spécifique]. Les résultats des prompts ont été utilisés pour [détailler l'utilisation]. J'ai employé les requêtes suivantes : [requêtes entre guillemets].

Les usages interdits

- reformulation des phrases
- production d'un plan ou d'une problématique
- production de texte par l'IA
- paraphrase d'un texte ou une source

- **traitement** des statistiques

Les usages encadrés

- **correction** : il est autorisé de demander à l'IA de repérer et corriger les fautes grammaticales et orthographiques et non syntaxiques.
- **source d'informations** : il est autorisé de demander à l'IA d'identifier des références documentaires (ouvrages, articles, etc.). L'étudiant·e doit vérifier les sources, croiser les informations (en demandant des exemples et en vérifiant si les références bibliographiques existent réellement) et adopter un esprit critique face au contenu généré par l'IA (la validité des données n'est pas vérifiée, les contenus véhiculent des stéréotypes, les productions sont biaisées car l'IA est entraînée par des données occidentales).
- **retranscription** des entretiens de recherche : il est possible de solliciter vos enseignant·es pour utiliser un robot de retranscription hébergé sur des plates-formes du CNRS (Huma-Num). Toute retranscription en dehors de Huma-Num est interdite.
- **génération d'images** : cet usage est autorisé en précisant la source.
- **résumé** d'un texte : il est autorisé d'utiliser des résumés de textes dans le cadre d'une recherche exploratoire, mais le résumé ne remplace pas la lecture du texte (cela peut permettre de sélectionner ou écarter des textes, mais non de faire des fiches de lecture).
- **traduction** d'un texte : il est autorisé de faire traduire une citation en faisant apparaître en note de bas de page la citation en langue originale et la source de traduction.
- **production** d'un formulaire ou questionnaire : il est autorisé de demander à l'IA d'identifier des questionnaires produits par des chercheurs/euses, mais en aucun cas de produire des grilles d'entretien, des formulaires ou des questionnaires.

Nous vous rappelons que les enseignements sont la propriété intellectuelle des enseignant.e.s, et qu'ils ne peuvent en aucun servir à alimenter les IA génératives.

IV. Assiduité aux cours

Cas général

« L'assiduité aux activités d'enseignement est obligatoire. Toute absence injustifiée rend impossible la validation de l'unité capitalisable concernée. L'assiduité à tous les cours est strictement obligatoire pour les étudiants boursiers » (Régime général des études, UJM).

Dans les TD, une liste des étudiants présents est établie à chaque séance. Seules sont autorisées les absences pour raisons médicales (un certificat médical doit être présenté à l'enseignant responsable du cours, dès le retour de l'étudiant puis déposé sur moodle). Conformément à la règle rappelée ci-dessus, des absences injustifiées en TD autorisent l'enseignant responsable du TD à ne pas corriger les travaux rendus. Ces absences injustifiées compromettent donc la validation du semestre et celle de l'année.

Régime spécial

Voir le texte complet des « Régimes spéciaux d'études : Étudiants en situation particulière » sur le site de la faculté : onglet Présentation / Documents Scolarité.

Rappel important : les étudiants boursiers ont l'obligation d'être présents à tout type de cours ou d'examens sous peine de suspension et de reversement au CROUS de la bourse qui leur a été accordée. (Vote du CVU du 18 juin 2010).

Pour toutes questions relatives aux règlements des études et examens, consultez le document intégral en ligne :

<https://fac-shs.univ-st-etienne.fr> : Documents scolarité

CHARTRE ETHIQUE DU DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Équipe pédagogique, administrative et étudiant.e.s)

L'équipe pédagogique et administrative a pour objectif d'accompagner au mieux les étudiants vers la réussite de leur licence. Pour que le département fonctionne dans les meilleures conditions, une charte a été mise en place pour faciliter la communication et le bien-être des étudiants, de l'équipe administrative et de l'équipe pédagogique. Il est demandé à chacun de participer au mieux au respect de cette charte.

Les enseignants qui dispensent des cours dans le département des sciences de l'éducation sont principalement :

- des enseignants-chercheurs (professeur, maître de conférences, ATER, ou doctorant) qui consacrent la moitié de leur temps de travail à la recherche (enquête sur le terrain, conférences, publications d'article, analyse de données, participation à des colloques, etc.).

« Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. »

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences. Version consolidée au 23 mars 2017 Article 2, Modifié par Décret n°2009-460 du 23 avril 2009 - art. 2

- des professionnels qui occupent un autre emploi principal.

Par conséquent, il est important de prendre en considération ces différentes fonctions par rapport aux demandes qui sont formulées aux enseignants.

1.Échanges par e-mail

- Utiliser l'adresse mail de l'université
- Les enseignants, l'administration et les étudiants ayant le droit à la déconnexion, il ne peut être demandé une lecture ou une réponse en dehors des horaires de travail : éviter les emails le soir, les week-ends et les vacances universitaires
- Il est convenu de respecter un temps de réponse ; chaque interlocuteur n'a pas l'obligation de répondre, et peut être pris par différentes autres tâches (par la recherche, un autre emploi professionnel ou étudiant, etc.)
- Chercher l'information par ses propres moyens avant de solliciter d'autres personnes : dans le livret pédagogique, sur le site internet de la faculté SHS, sur Moodle, etc.
- Pour les questions relatives au cours, il est demandé de solliciter l'enseignant en priorité pendant, avant ou après son cours.
- Il est demandé de solliciter les personnes adéquates : voir liste des responsabilités administratives et pédagogiques au début du livret pédagogique ;
- Il est demandé aux étudiants de solliciter en premier lieu leurs délégués (ou leur référent- enseignant pour les L1) et les responsables de leur année. Les délégués qui sont élus par les étudiants ont en effet pour objectif de faciliter la communication entre l'équipe administrative/pédagogique et les étudiants (ce qui évite aux enseignants et à la gestionnaire de scolarité de répondre de nombreuses fois à la même question).
- Respecter les formules de politesse ; Remercier les personnes qui ont répondu à nos questions
- Faire un objet de mail explicite (afin que le mail soit retrouvé facilement en cas de nécessité)
- Donner dans votre mail des précisions qui permettent de vous identifier rapidement : précisez dans votre mail votre fonction (professionnelle/étudiante), votre groupe de TD, votre année d'études, le cours dont il

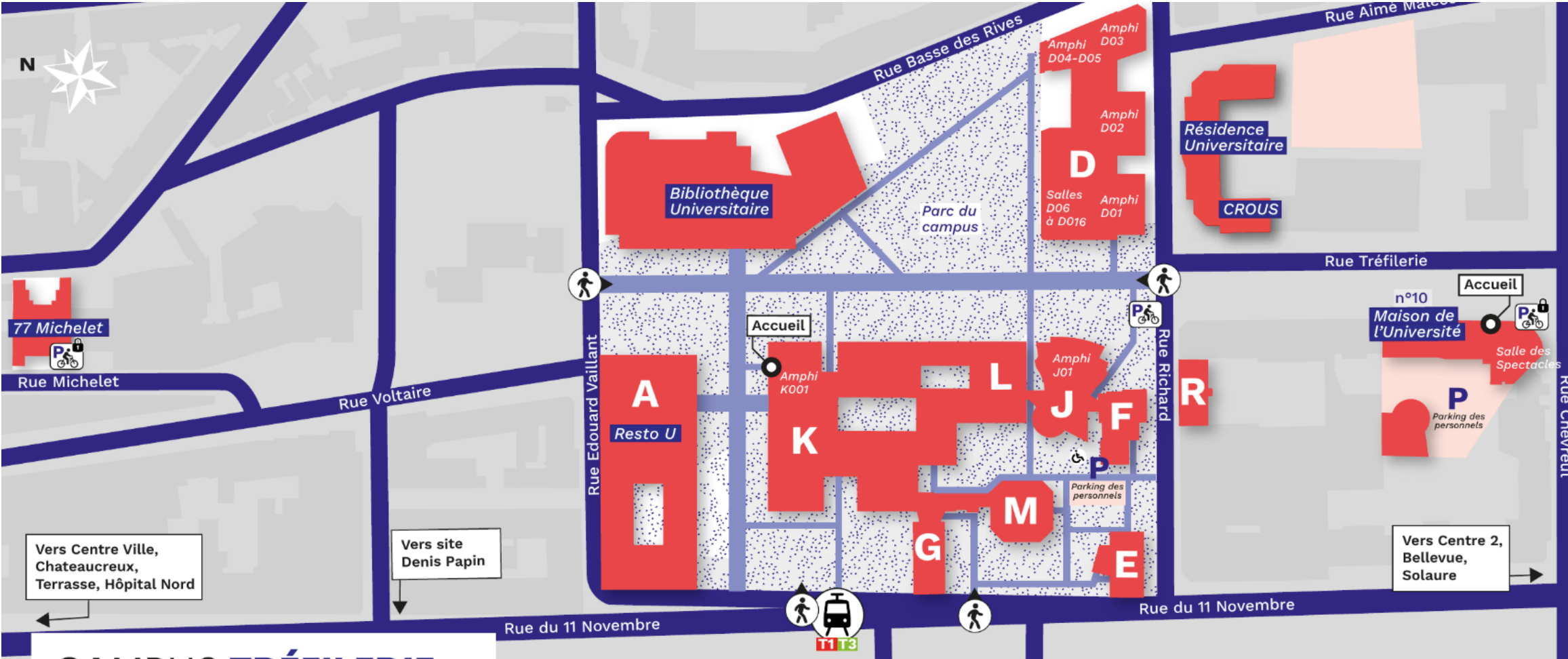
est question, etc.

- Ne pas faire automatiquement de « répondre à tous »
- Privilégier les rencontres pour résoudre les conflits
- Ne pas transférer un mail sans l'autorisation de son auteur : c'est passible de poursuite juridique (loi du 26 juillet 1996 sur la réglementation des télécommunications et de décrets d'application, code civil).
- Respecter les personnes que ce soit lors des rencontres ou sur les réseaux sociaux ; l'injure, la diffamation peuvent faire l'objet d'un dépôt de plainte.

2. Les enseignements

- Pendant les cours, il est convenu d'éteindre son téléphone portable et de ne pas surfer sur les réseaux sociaux
- Ne pas photographier, filmer ou enregistrer une personne à son insu.
- Les enseignants n'ont pas obligation de mettre les cours en ligne.
- La dispense d'assiduité n'est pas un cours par correspondance ; la dispense d'assiduité dispense de la présence aux cours mais pas de l'enseignement et de la présence aux examens. L'enseignant n'a pas l'obligation de donner ses cours par correspondance ou d'accepter des rencontres supplémentaires avec l'étudiant absent, c'est à l'étudiant de rattraper ses cours et de se renseigner sur les modalités d'examens.
- Les délégués n'ont pas pour rôle de fournir les cours aux absents.

**En vous souhaitant une
très belle année
universitaire !**



CAMPUS TRÉFILIERIE ^{2/3} site Tréfilerie et 77 Michelet

Faculté Arts, Lettres, Langues (ALL), Faculté de Droit, Faculté de Sciences Humaines et Sociales (SHS), Département d'Études Politiques et Territoriales (DEPT), IAE de Saint-Étienne, Saint-Étienne School of Economics (SE²), Institut du Travail, CILEC, Service Universitaire de Formation Continue (SUFC), Maison de l'Université, Bibliothèque Universitaire Tréfilerie, Restaurant et cafétéria universitaire CROUS

- 1 et 10 rue Tréfilerie, 42100 Saint-Étienne
- 33 rue du 11 Novembre, 42100 Saint-Étienne
- 77 rue Michelet, 42100 Saint-Étienne

Accès transports en commun :
STAS lignes de Tram **T1 T3** arrêt Campus Tréfilerie

Maison de l'Université

- Administration du Service Universitaire de Formation Continue (SUFC)
- Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- Direction de la Vie de campus
- Direction de l'international (DRI)
- Service de Santé Universitaire (SSU)
- Service Orientation et Insertion Professionnelle (Cap Avenir)
- Université Pour Tous (UPT)

A

- Restaurant et cafétéria universitaire CROUS
- Service Universitaire de Formation Continue (SUFC)
- **CILEC**
- Presses Universitaires de Saint-Étienne (PUSE)
- **Institut du Travail**
- Salles de Cours

D

- Salles de Cours
- Salles informatiques
- Laboratoires : EVS | UJM, Centre Max Weber
- Direction du Numérique

E

Scolarité **Faculté de Droit**

F

Scolarité **IAE de Saint-Étienne**

G

- Scolarité **Facultés SHS**
- Salles G005 et G006

KL

Salles de cours

M

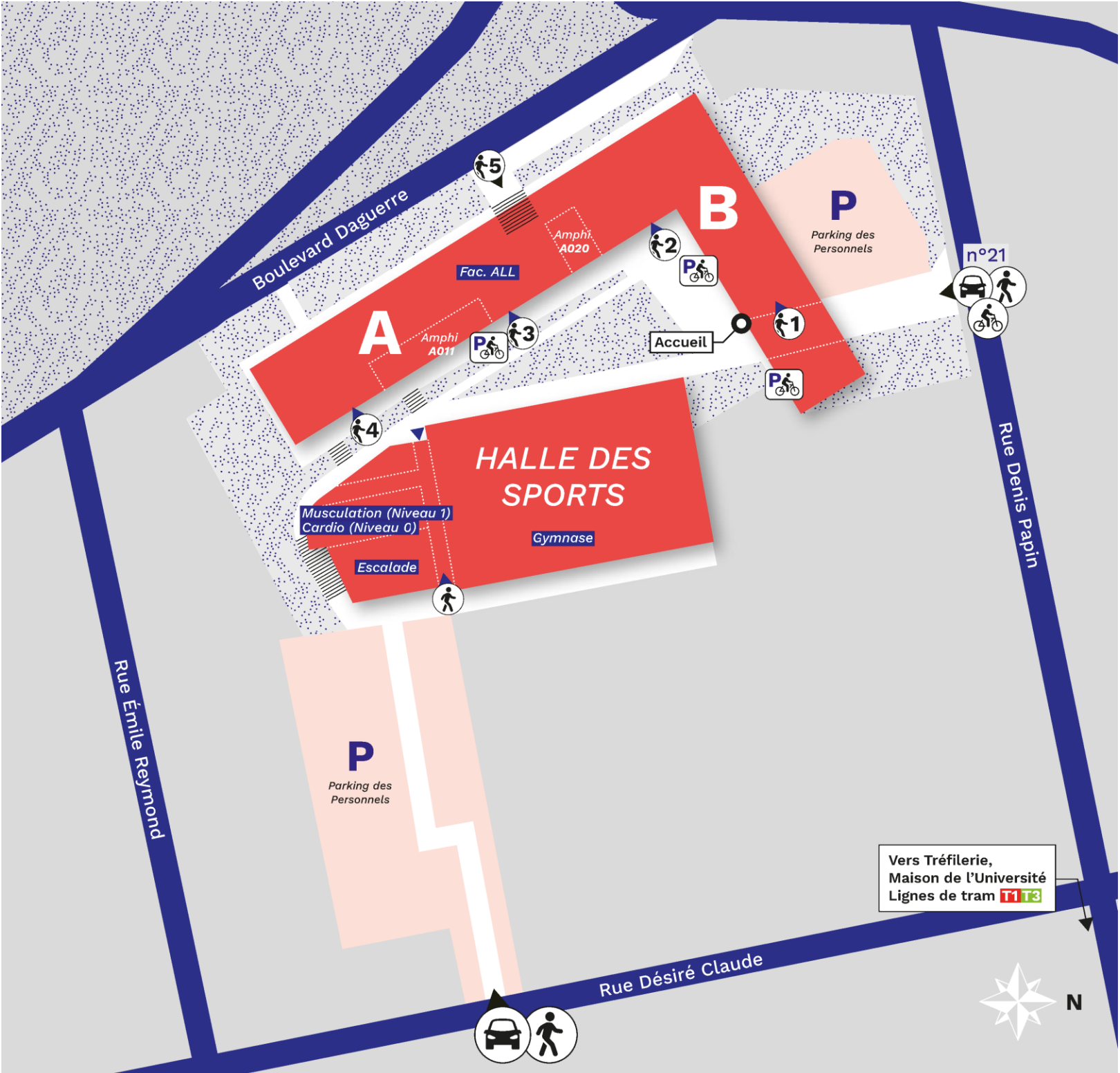
- Salle de cours
- Laboratoires : ARTS, CERCOR, ECCLA, ECP, HISOMA, IHRIM

R

- **Service Universitaire de Pédagogie (SUP)**
- Salles de cours

77 Michelet

- **Saint-Étienne School of Economics**
- **Département d'Études Politiques et Territoriales**
- Sciences Po Lyon Campus de Saint-Étienne
- Laboratoires : GATE, Triangle



CAMPUS TRÉFILERIE 3/3

Site Denis Papin

Faculté Arts, Lettres, Langues (ALL)
Halle des Sports - Service Universitaire des Activités
Physiques et Sportives (SUAPS)

21 rue Denis Papin, 42000 Saint-Étienne

Accès transports en commun :
STAS lignes de Tram **T1 T3** arrêt Campus Tréfilerie

- B**
- 1 • SUAPS : Salles de Fitness, Yoga, Danse, Judo (Niveaux 0 et 1)
• Fac. ALL : Administration
 - 2 • Fac. ALL (niveaux 1,2 et 3)
- A**
- 3 • Amphithéâtres A011 - A020 (Niveau 0)
• Fac. ALL (Tous niveaux)
 - 4 • Fac. ALL (Tous niveaux)
 - 5 • Fac. ALL (Niveaux 2 et 3)



Entrées du campus accessibles
à pied/en vélo/en voiture